



# Trait d'union forestière

juin 2017

N°24



EDITO

La saison forestière tire à sa fin, heureusement bien différente de l'an passé : un climat propice aux coupes et aux débardages, un marché demandeur pour toutes les essences, feuillues et résineuses, même si les prix ont peu progressé. Espérons maintenant que la pluie sera au rendez-vous en cette fin de printemps pour assurer la bonne reprise de nos plantations.

Notre coopérative et ses équipes ont cherché à répondre aux demandes, toujours pressantes des propriétaires. Ce fut le cas notamment face au dépérissement rapide de frênes affectés par la chalarose, une maladie qui a envahi notre région. Nous sommes parvenus, malgré des volumes abondants, à valoriser correctement ces bois, en allant chercher des marchés souvent lointains. Les collaborateurs de NSF seront mobilisés à nouveau à l'automne, car le phénomène perdure.

Nous avons obtenu de nouvelles possibilités de financements pour le renouvellement des peuplements pauvres et la desserte forestière, maintenant disponibles. Contactez rapidement votre technicien si cela vous intéresse.

Enfin, notre rapprochement avec la coopérative forestière voisine de la Somme CF2A, avance à bon pas, après une pause liée à un changement de Président cet hiver. Au rythme des discussions, nous devrions être en mesure de vous proposer un projet de fusion lors de nos assemblées générales de fin d'année.

Je vous souhaite un bel été, propice au mûrissement de nouveaux projets forestiers pour la rentrée.

**Le Président de NSF  
Pierre-Olivier DRÈGE**

## 3 QUESTIONS À VOTRE OUVRIER

DOSSIER

Arrivé à l'été 2016 dans l'équipe en tant qu'ouvrier sylvicole, Franck DUVAL réalise les travaux manuels nécessaires au développement de vos peuplements tel les dépressages, les dégagements, les regarnis de plantation...



### COMMENT S'ORGANISE VOTRE TRAVAIL ?

**Franck Duval :** *Sur une nouvelle propriété, je fais le tour des peuplements avec le conseiller forestier afin de mieux cerner les objectifs et les priorités de gestion du propriétaire. Le temps nécessaire pour mon intervention a généralement été établi au préalable et validé avec le propriétaire. A moi ensuite, d'organiser mon travail ! Il n'est pas rare de revenir régulièrement sur certaines propriétés. Dans ce cas, je suis d'autant plus autonome en connaissant les lieux et les objectifs annuels.*

### COMMENT DEFINIRIEZ-VOUS VOTRE TRAVAIL ?

**FD :** *Je réalise pas mal de dégagements sur les régénérations naturelles et artificielles. Mais j'interviens également sur tout type de travaux qui permet d'améliorer et de former les jeunes peuplements (taille de formation, dépressage, élagage...) J'attends encore quelques années, pour voir les évolutions à la suite de mes différents passages. Quand les arbres deviennent*

*commercialisables mon rôle est achevé : j'ai fini de les élever.*

### COMMENT SONT FACTURÉS LES PROPRIÉTAIRES ?

**FD :** *La facturation se fait à la journée et selon l'usage de matériel. On pourrait s'inquiéter que je ne sois pas payé à la rentabilité, mais la forêt se prête mal à ce type d'exercice. C'est prendre le risque de voir les travaux bâclés alors qu'il faut parfois savoir prendre le temps d'observer les besoins d'un arbre pour bien travailler autour. Mais il faut également que les propriétaires se rassurent, je dois rester efficace. Sinon, il est peu probable qu'ils aient encore besoin de moi demain.*

« MON RÔLE :  
C'EST D'ÉLEVER  
LES PEUPELEMENTS »



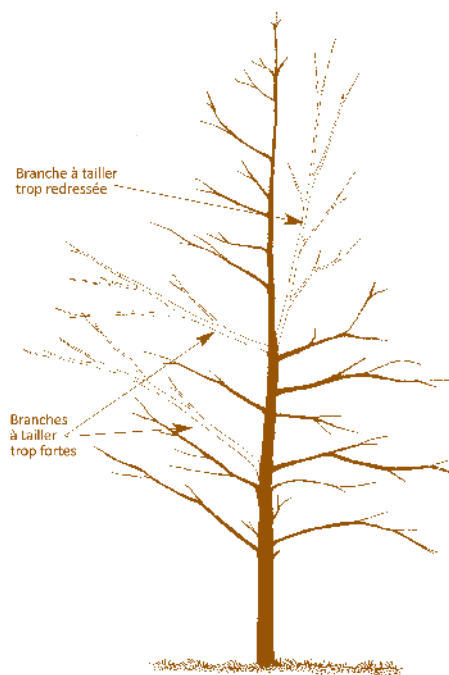
# C'EST LE MOMENT DE PENSER À

## VOS TAILLES DE FORMATION

L'été est une période optimale pour entreprendre vos tailles. Il est préférable d'intervenir en dehors des périodes de montée de sève et de gel... Même s'il est plus aisé d'intervenir en période défeuillée, le mois de juin et juillet sont favorables pour prévenir la formation de gourmands.

La taille de formation permet l'élimination des branches les moins bien conformées : généralement trop redressées ou trop vigoureuse, leur développement engendre des défauts dans le bois d'œuvre. Elle vise également à supprimer les doubles têtes pour éviter la formation de fourches.

Plus l'intervention est tardive, plus il devient difficile et long de corriger ces effets. La taille est capitale à tout propriétaire qui recherche une production de bois de qualité.



## VOS DÉGAGEMENTS CONTRE LA VÉGÉTATION CONCURRENTÉ

Le dégagement limite et contrôle la végétation qui concurrence vos jeunes arbres d'avenir. Cette rivalité sur les apports en eau, minéraux et lumière s'avère néfaste à la croissance de vos plants et peut, dans quelques cas, conduire à la destruction de votre plantation.

Lors des dégagements, il n'est pas utile d'éliminer totalement une espèce végétale (ou de vouloir faire trop propre) surtout que sa présence contribue à limiter la pression du gibier et concoure à la bonne croissance des arbres. Pour garantir l'avenir du peuplement et tirer avantage de cette concurrence, il est nécessaire d'adopter la bonne méthode (détourage des plants, giroyage des interlignes...) selon la nature des espèces concurrentes et de la hauteur de la plantation par rapport à cette végétation.

Ces travaux sylvicoles sont essentiels pour garantir l'avenir de votre plantation et maintenir la qualité de votre investissement. Si vous ne détenez pas le temps nécessaire pour les réaliser, n'hésitez pas à contacter votre conseiller forestier.

Pour plus d'information : [l.senez@unsf.fr](mailto:l.senez@unsf.fr)

## Pensez à vos DEFI

En étant adhérent à la coopérative, reconnue organisation de producteur, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 25% sur vos travaux sylvicoles à partir du moment que vous détenez au moins 4 ha d'un seul tenant.

Pour connaître les conditions précises d'accès à ce crédit, contactez [s.lefrancois@unsf.fr](mailto:s.lefrancois@unsf.fr)

## NOUVEAU SITE INTERNET

Notre site internet a été transformé pour vous apporter plus de lisibilité, tant sur le fond que sur la forme. Certaines pages seront encore amenées à évoluer mais vous pouvez d'ores et déjà partir à sa découverte sur [www.unsf.fr](http://www.unsf.fr)

## A faire soit même !

Pour tous les propriétaires désireux de réaliser leurs travaux par leur propre moyen, la coopérative vous propose de vous approvisionner en outillage. Pour cela, n'hésitez à appeler votre agence ou à vous rendre dans votre magasin du sylviculteur.

## ÉCHO DU MARCHÉ



**Flèche** = évolution du marché (à la hausse, stable ou en baisse)

**Couleur** = tendance sur les prix (bons, moyen ou mauvais).



## FEUILLUS

La demande sur les chênes reste soutenue avec des prix intéressants pour toutes les qualités. Si vous détenez des chênes matures, la période est propice pour procéder à leur exploitation. Sur le frêne, les débouchés pour les petits diamètres se restreignent mais le marché reste favorable aux sujets arrivés à maturité. N'hésitez pas à contacter votre conseiller dès à présent car la période estivale est idéale pour détecter l'état d'avancement de la Chalarose et ainsi définir le meilleur itinéraire durable et rentable pour votre peuplement.

Nous constatons une reprise de la demande sur le peuplier, à ce jour principalement sur les belles qualités. Et le marché du châtaignier reste intéressant pour des qualités non roulées.

- CHÊNE 
- MERISIER 
- CHÂTAIGNIER 
- FRÊNE 
- HÊTRE 
- PEUPLIER 

## RESINEUX

Les marchés résineux restent stables et porteurs, grâce notamment à la poursuite de nos contrats d'approvisionnement locaux et européens pour le bois d'œuvre et le bois d'industrie.

- DOUGLAS 
- PIN 
- MÉLÈZE 
- ÉPICÉA 

**POUR NOUS CONTACTER !**



### Agence de Rouen

ZA de la gare - 76 750 Vieux-Manoir  
tél. : 02 32 80 83 30 - fax : 02 32 80 83 31  
e-mail : [contact@unsf.fr](mailto:contact@unsf.fr)

### Agence de Compiègne

27, rue d'Amiens - 60 200 Compiègne  
tél. : 03 44 90 36 00 - fax : 03 44 90 36 01  
e-mail : [contact@unsf.fr](mailto:contact@unsf.fr)